



CONTROLE DE LA QUALITE DU TRI DES DECHETS DE CHALIFERT LE 29 septembre 2008

Un contrôle qualité consiste à analyser le geste de tri des habitants avant la collecte. Les erreurs importantes sont systématiquement signalées à l'habitant par le refus du bac à la collecte et par la visite d'un agent du Sietrem. Les erreurs moins importantes font l'objet d'une note déposée dans la boîte aux lettres ou d'une visite d'un agent.

Observations particulières

Le bilan de ce contrôle qualité effectué sur le centre ville et le chemin de Meaux cinq ans et demi après celui de juillet 2003 présente des résultats qui ne sont pas à la hauteur de ce que l'on pouvait attendre au vu des chiffres obtenus sur l'ensemble de la commune lors du précédent contrôle.

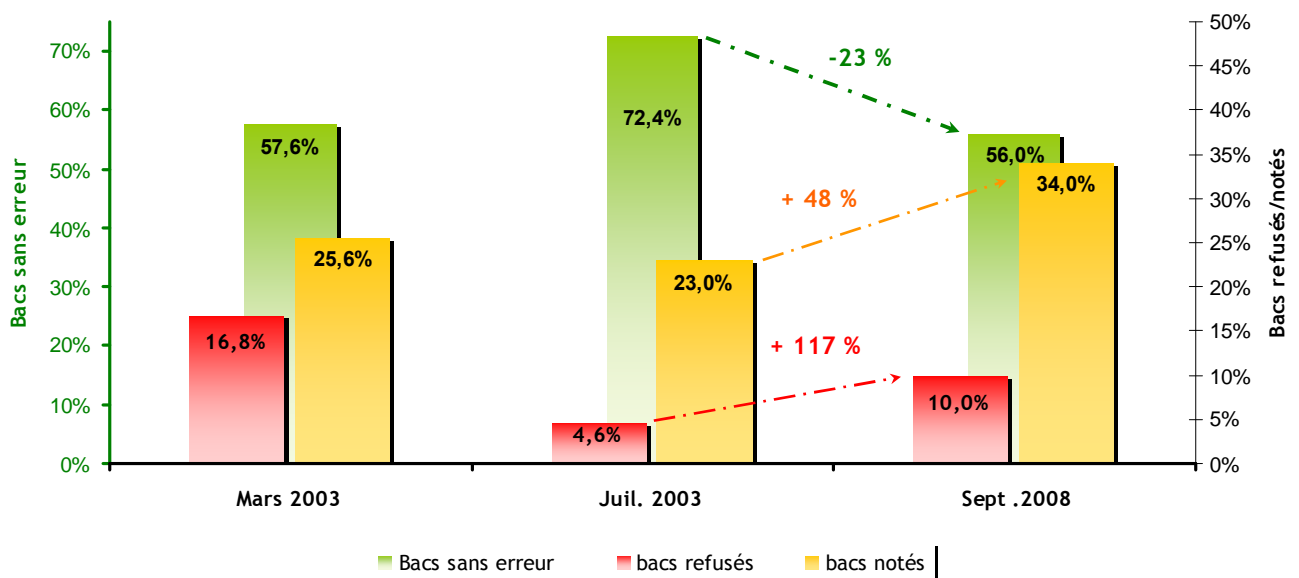
En comparant ces résultats avec ceux obtenus en juillet 2003 on constate une très nette dégradation de la qualité du tri avec -23% de bacs sans erreur et +117% d'augmentation du taux de refus. En outre, le nombre de bacs notés avec de petites erreurs est en hausse de 48%. C'est l'ensemble de ces petites erreurs répétées et toujours en plus grand nombre qui engendre un taux de refus des bacs de 10%.

On soulignera tout particulièrement que sur l'ensemble des bacs contrôlés 42 % contenaient des ordures ménagères ! Ce chiffre démontre que les consignes de tri ne sont pas connues et que l'assimilation des couleurs de bacs aux différents flux de déchets n'est pas identifiée et assimilée. Les erreurs de tri les plus récurrentes, en dehors des ordures ménagères, sont le polystyrène présent à 40% dans les bacs refusés ainsi que les plastiques à 40% et divers autres déchets (40%) n'ayant pas leur place dans le bac de tri sélectif mais dans celui des ordures ménagères.

Pour vous permettre d'améliorer ces résultats, le SIETREM se tient à l'entière disposition de votre commune afin de vous accompagner (sensibilisation en porte à porte, distribution d'outils de communication, article dans le bulletin municipal...) dans une démarche de sensibilisation et d'information auprès des chaliferois. Pour se faire, l'implication de la commune doit être également perceptible par la population.

L'évolution positive des résultats obtenus en juillet 2003 faisait suite à une campagne de sensibilisation en porte à porte avec rappel des consignes de tri et remise de documentation spécifique sur l'ensemble de la commune. Cette opération de communication ciblée faisait suite aux très mauvais résultats du contrôle qualité obtenus quelques mois auparavant (voir graphique ci-joint). Il serait pertinent de renouveler cette démarche de sensibilisation afin de remobiliser les chaliferois à un geste de tri de qualité.

Evolution de la qualité des bacs contrôlés



Bilan des bacs contrôlés :

	29 septembre 08		7 juillet 03	24 mars 03
	Nombre	Pourcentage	Pourcentage	Pourcentage
<i>Bacs contrôlés</i>	50		-	-
<i>Bacs refusés</i>	5	10,0%	4,6 %	16,8 %
<i>Bacs notés : petites erreurs</i>	17	34,0%	23 %	25,6 %
<i>Bacs corrects</i>	28	56,0%	72,4 %	57,6 %

Répartition des erreurs observées dans l'ensemble des bacs contrôlés^(*) :

	29 septembre 08		7 juillet 03	24 mars 03
	Nombre	Pourcentage	Pourcentage	Pourcentage
Ordures ménagères	21	42,0%	0 %	2,6 %
Plastiques	2	4,0%	26,1 %	35,3 %
Polystyrène	6	12,0%	4 %	7,9 %
Divers	5	10,0%	12,3 %	20,0 %
Sans erreur	28	56,0 %	72,4 %	57,6 %

(*) : Un même bac peut contenir plusieurs erreurs. Le total est donc supérieur à 100 %

Erreurs observées dans les bacs refusés

	29 septembre 08		7 juillet 03	24 mars 03
	Nombre	Pourcentage	Pourcentage	Pourcentage
Ordures ménagères	5	100,0%	0%	15,7 %
Plastiques	2	40,0%	100 %	94,5 %
Polystyrène	3	60,0%	16,6 %	26,0 %
Divers	2	40,0%	16,6 %	57,8 %

Secteurs contrôlés

29 septembre 08	7 juillet 03	24 mars 03
Centre Ville et chemin de Meaux	Toute la commune	Toute la commune